



Aux membres du comité

Référence: 2024.2211.ALPI

Pétange, le 12 avril 2024

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité qui aura lieu à la station d'épuration de Pétange, **le lundi 29 avril prochain, à 19.00 heures.**

Ordre du jour:

1. Approbation du compte rendu de la réunion du comité du 25 janvier 2024.
2. Plan pluriannuel de financement 2024 – présentation.
3. Station d'épuration de Pétange – Élimination des micropolluants – Approbation du projet définitif et du devis y afférent.
4. Dernières nouvelles concernant la gestion administrative et financière du syndicat ainsi que l'exploitation technique de la station d'épuration de Pétange et des ouvrages annexes.
5. Divers, communications et questions.

Ordre du jour de la séance secrète:

1. Démission volontaire d'un employé communal – décision.

Il est rappelé aux membres du bureau qu'une entrevue préalable est fixée à 18:30 heures.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-rédacteur,

Christian Alverdi

Le président,

Tom Ulveling

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 23 février 2001 sur les syndicats de communes, une copie de la présente convocation est transmise aux bourgmestres des quatre communes membres et au ministère de l'intérieur.

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Bassin de la Chiers

Adresse postale : B.P. 13, L-4701 Pétange / site : rue du Stade 6, L-4711 Pétange / téléphone: 23653-1 / fax: 23653-410
BCEE : IBAN LU67 0019 6401 0001 3000 CCPL : IBAN LU76 1111 1338 5996 0000 N° d'identification TVA : LU 33512439